



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E141444

VALABLE JUSQU'AU 23/02/2026

ÉDITÉ LE

07/07/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2006

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC PONTOISE 492268818

Siret : 492 268 818 00027

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 381987 02

Assurance Responsabilité Travaux :  
GAN 151518052

Assurance Responsabilité Civile :  
GAN 151518052

Situation fiscale et sociale : A jour au 04/12/2024

Raison sociale : TOITS & MOI CHARPENTIER COUVREUR

Sigle : TOITS ET MOI CHARPENTIER COUVREUR  
1 BIS BOULEVARD COTTE  
95880 ENGHEN LES BAINS

Téléphone :

Portable : 06 62 47 46 56

Fax : 01 43 32 10 14

Site Internet : www.toitsetmoi.com

E-mail : roland.khoury@toitsetmoi.com

Responsabilité légale :  
KHOURY ROLAND GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 20

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur, Carreleur, Charpentier, Chauffagiste, Couvreur, Menuisier, Peintre, Plâtrier / Plaquiste, Serrurier métallier)	24/02/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	03/06/2025
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	24/02/2022
o Fenêtres de toit	24/02/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	24/02/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	24/02/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	24/02/2022
o Isolation des combles perdus	24/02/2022
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	24/02/2022

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.